

Revue de presse du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021

AFRIQUE

Libye	p.2
Tunisie	p.2

EUROPE

Union européenne

Frontex	p.3
Parlement européen	p.3
Cour des comptes européenne	p.3

États membres de l'Union européenne

Belgique	p.4
France	p.4
Grèce	p.5

États non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni	p.5
Biélorussie	p.6

MOYEN ORIENT

Afghanistan	p.7
Turquie	p.7

AFRIQUE

Libye

- **Infomigrants**, [Libye : les corps d'au moins 14 migrants retrouvés sur une plage de Zaouia](#), le 5 juillet 2021.

Les corps de 14 exilé·e·s ont été retrouvés sur une plage libyenne à l'ouest de Tripoli le 3 juillet. Ils s'ajoutent à ceux déjà découverts sur une plage libyenne le 26 mai. Alors que de nombreux naufrages en mer ont lieu sans être répertoriés, il arrive de plus en plus que des corps soient ramenés par les courants sur les plages. Ce nouveau drame met en évidence l'impossibilité pour les bateaux de sauvetage des ONG d'assurer seuls les opérations de secours en mer Méditerranée, tout comme les entraves étatiques auxquelles ils doivent faire face.

- **The Guardian**, [Libyan coastguards 'fired on and tried to ram migrant boat'](#) – NGO, le 2 juillet 2021.
- **Euronews**, [Caught on camera: Libyan coast guard shoots at migrant boat in Mediterranean Sea](#), le 2 juillet 2021.
- **Euractiv**, [Migrants : l'Italie envisage une enquête sur les garde-côtes libyens](#), le 8 juillet 2021.

L'ONG allemande *Sea Watch* a diffusé une vidéo montrant les garde-côtes libyens tirant sur une embarcation d'exilé·e·s dans les eaux territoriales maltaises, le 30 juin dernier au cours d'une tentative d'interception maritime. Les migrant·e·s à bord sont parvenu·e·s à fuir et ont accosté sur l'île de Lampedusa, en Italie, le lendemain. L'ONG allemande a porté plainte en Sicile contre les garde-côtes libyens pour « tentative de naufrage » mais l'ouverture d'une enquête est soumise à plusieurs conditions. D'une part, l'autorisation du ministre italien de la Justice est nécessaire étant donné que la procédure vise une autorité étrangère et que le délit présumé a été commis dans des eaux internationales contre des étrangers. Or, il n'est pas certain que le ministre italien de la Justice donne cette autorisation. D'autre part, Rome et Tripoli n'étant pas liés par un accord de coopération judiciaire, et malgré l'existence d'un traité d'amitié, la reconnaissance par la Libye d'une décision de justice italienne la condamnant est peu probable. Enfin, l'ouverture de l'enquête se heurte à la volonté toujours prégnante de l'Italie et de l'UE de poursuivre son partenariat avec la Libye, et de continuer – quoi qu'il en coûte – à financer, entraîner et équiper les garde-côtes libyens pour empêcher les personnes exilées de se rendre en Europe, au mépris de leurs droits.

Tunisie

- **Infomigrants**, [Départ depuis la Tunisie : un été record](#), le 10 septembre 2021.
- **Euronews**, [En Tunisie, ils tentent de partir pour fuir la crise](#), le 9 août 2021.

Selon l'ONG *Mediterranean Hope*, environ 4 000 personnes ont rejoint l'Italie depuis la Tunisie en juillet et 3 904 en août, soit 40% de plus qu'en 2020. Les autorités tunisiennes auraient, quant à elles, empêché 5 582 personnes de quitter le territoire, dans le cadre du renforcement de la coopération sécuritaire entre l'Italie et la Tunisie en matière migratoire. En effet, en mai 2021, Yvla Johansson, Commissaire européenne aux Affaires Intérieures et Luciana Lamorgese, ministre italienne de l'Intérieur, ont proposé une aide financière à la Tunisie, moyennant un engagement de de sa part de « faire preuve d'effort » pour empêcher les personnes migrantes d'arriver en Europe.

Cette politique européenne qui finance le blocage des personnes migrantes dans les pays d'origine ou de transit va à l'encontre de l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du droit à la mobilité. Sur l'ensemble de ces migrations, 60% sont des tunisien-ne-s, dont 20% de mineur-e-s. Selon le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une telle émigration tunisienne serait due au contexte économique et social de la Tunisie « qui ne connaît aucune évolution et suscite un état de défiance envers l'avenir et un sentiment d'insécurité ».

EUROPE

Union Européenne

Frontex

- **POLITICO**, [Frontex neglected evidence of potential migrant pushbacks, says Parliament report](#), le 14 juillet 2021.
- **Courrier International**, [L'agence Frontex accusée d'être complice de violations des droits humains en Grèce](#), le 16 juillet 2021.

Le groupe de travail *Frontex Scrutiny* du Parlement européen (groupe LIBE) - créé en février 2021 pour enquêter sur les accusations de refoulements visant Frontex - a publié un rapport confortant ces allégations de connaissance par l'Agence ou de complaisance envers des refoulements en mer. Le groupe d'eurodéputé-e-s a dès lors demandé à Frontex de « rendre compte de ses activités en Grèce avec transparence et de partager ses conclusions avec le Parlement européen » afin de « décider de la suspension ou de l'arrêt définitif de sa présence en Grèce ».

Parlement européen

- **Infomigrants**, [EU to spend €16 billion on asylum, migration and border management](#), le 9 juillet 2021.

Le 7 juillet, le Parlement européen a approuvé définitivement les budgets des deux fonds européens sur la gestion de l'asile et de la migration pour la période 2021-2027. Plus de 6 milliards d'euros seront alloués au Fonds pour la Gestion des frontières (*Border management fund*) et un peu moins de 10 milliards d'euros au Fonds Asile Migration et Intégration (*Asylum, Migration and Integration fund*), dont la majorité du financement (63,5%) est destinée à l'externalisation de la gestion des migrations et de l'asile aux pays dits tiers (traitement des demandes d'asile et expulsions) alors que 36,5% sera dédié notamment à la répartition des exilé-e-s entre les États membres de l'UE.

Cour des comptes européenne

- **Le Monde**, [Un rapport juge inefficace la politique européenne de retour des migrants irréguliers](#), le 13 septembre 2021.
- **Euractive**, [Migrants : l'UE épinglée par la Cour des comptes pour sa politique de retours inefficace](#), le 14 septembre 2021.
- **Euronews**, ['Inefficient' EU system for deporting migrants 'encourages illegal migration', audit says](#), le 13 septembre 2021.

La Cour des comptes européenne publie le 13 septembre un rapport dans lequel elle dénonce « l'inefficacité » des politiques migratoires européennes et de l'action de Frontex aux frontières extérieures. La Cour soulève ainsi qu'en moyenne depuis 2008, 500 000 personnes en

situation administrative irrégulière ont reçu l'ordre de quitter le territoire l'Union mais que « seulement » 29% d'entre elles ont effectivement « réintégré » leur pays d'origine ou de transit. Ce « taux de retour effectif » passe à 19% pour les renvois effectués vers des États non européens. Selon la Cour, une telle situation encouragerait la migration irrégulière car « les migrants savent bien que les injonctions au retour sont peu suivies d'effet ». Ainsi, les institutions ne cessent de brandir l'argument fallacieux de « l'appel d'air » pour justifier la mise en place de politiques migratoires européennes davantage sécuritaires, sur le dos des exilé·e·s.

États membres de l'Union européenne

Belgique

- **Mediapart**, [Bruxelles : les sans-papiers suspendent leur grève de la faim dans l'espoir d'une régularisation](#), le 22 juillet 2021.
- **Infomigrants**, [Belgique : les 450 sans-papiers « suspendent » leur grève de la faim mais ne mettent pas « fin au mouvement »](#), le 22 juillet 2021.

Deux mois après le début de la grève de la faim entamée par 450 personnes étrangères à Bruxelles, S. Mahdi, Secrétaire d'État belge à l'asile et à la migration a « tendu la main » aux grévistes en leur proposant deux alternatives pour tenter de régulariser leur situation administrative : demander l'asile en vertu de leur ancrage de longue date en Belgique ou de leur vulnérabilité, ou demander l'asile humanitaire. Cette proposition a permis de mettre fin le 20 juillet à la grève. Toutefois, comme le rapporte l'Union des sans papiers pour la régularisation (USPR), le Secrétaire d'État belge s'est contenté d'appliquer la procédure légale habituelle en proposant uniquement des délais de traitements raccourcis. De plus, il est rare que lesdites demandes puissent aboutir à l'octroi d'une protection par la Belgique, les grévistes venant majoritairement de pays dits tiers considérés comme « sûrs », ils et elles ne peuvent généralement pas prétendre à l'asile. L'USPR prévient que l'occupation des lieux est maintenue et que la suspension de la grève n'acte pas pour autant la fin du mouvement de lutte.

France

- **Le Monde**, [Immigration : le Conseil d'Etat retire trois pays africains de la controversée liste des pays « sûrs »](#), le 2 juillet 2021.
- **RFI**, [Droits des LGBT: trois pays africains retirés de la liste des «pays sûrs» de l'OFPRA](#), le 3 juillet 2021.

Le Conseil d'État français a retiré le 2 juillet le Bénin, le Ghana, et le Sénégal de la liste des pays dits « sûrs » de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides en France (OFPRA). Alors que cette décision garantit un examen plus approfondi aux demandeurs et demandeuses d'asile ressortissant·e·s de ces pays, plusieurs associations françaises demandent que la liste soit entièrement abrogée car aucun pays n'est véritablement « sûr ».

- **Le Monde**, [La Cour nationale du droit d'asile modifie son approche pour les demandeurs afghans](#), le 2 septembre 2021.
- **Libération**, [La Cour nationale du droit d'asile va étudier les dossiers afghans de façon « beaucoup plus protectrice »](#), le 17 août 2021.

En 2020, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a octroyé à 81 % des exilé·e·s afghan·e·s une protection en France, prenant la forme dans 9 cas sur 10 d'une protection subsidiaire. Ce statut ouvre moins de droit que le statut de réfugié et est accordé en raison d'un climat généralisé de « *violence aveugle d'intensité exceptionnelle* ». Toutefois, la prise de pouvoir des talibans le 15 août a modifié l'approche de la CNDA en ce que ce changement de régime met fin au conflit armé. Ainsi, la CNDA a indiqué dans son communiqué du 30 août que l'Afghanistan n'étant plus touché par une « violence aveugle » au sens de la jurisprudence du Conseil d'État, il n'était plus possible de continuer à accorder aux personnes afghanes de manière quasi systématique la protection subsidiaire. Désormais, toute demande sera examinée au titre de la Convention de Genève, et seul le statut de réfugié·e·s pourra être délivré. Bien que plus protecteur, l'octroi du statut de réfugié demandant une étude plus personnelle des dossiers risque de restreindre mécaniquement le nombre de protections accordées.

Grèce

- **Infomigrants**, [La Grèce achève un mur anti-migrants de 40km la frontière turque](#), le 24 août 2021.
- **Courrier international**, [Frontières : en Grèce et en Turquie, des murs pour empêcher un afflux de réfugiés afghans](#), le 21 août 2021.

Le 20 août, la Grèce annonce avoir achevé la construction d'un mur de 40 km de long dans la région d'Evros, frontalière de la Turquie pour « stopper d'éventuelles arrivées d'exilé·e·s afghan·e·s ». Celui-ci prolonge une barrière de 12km érigée en 2016 entre les deux États. La Turquie quant à elle accélère la construction d'un mur de 295 km le long de la frontière iranienne, autre point de passage des d'exilé·e·s afghan·e·s. Alors qu'une semaine plus tôt Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne appelait les États membres à accueillir les futurs exilé·e·s afghan·e·s, la Grèce continue de se barricader.

États non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- **Le Monde**, [Migration : la tension monte entre Londres et Paris](#), le 10 septembre 2021.
- **Le Monde**, [Londres veut refouler en mer les migrants, la France refuse tout « chantage »](#), le 9 septembre 2021.
- **Mediapart**, [Londres veut refouler en mer les migrants traversant la Manche](#), le 9 septembre 2021.
- **Euronews**, [Refouler les migrants en mer : tension entre Londres et Paris](#), le 9 septembre 2021.
- **Infomigrants**, [Entre Londres et Paris, une énième rencontre pour lutter contre l'immigration clandestine](#), le 21 juillet 2021.

Le phénomène des « *small boats* » dans la Manche étant exponentiel (1 800 passagers en 2019 - 12 600 en 2021), Priti Patel, ministre de l'Intérieur britannique, a validé la pratique du *pushback* des embarcations d'exilé·e·s traversant la Manche pour atteindre le Royaume-Uni. À ce titre, la ministre a demandé au Procureur général pour l'Angleterre et le Pays de Galle, de modifier l'interprétation du droit de la mer afin de permettre à la police des frontières britannique d'intercepter les embarcations à leur arrivée dans les eaux nationales et de les refouler. Selon le

Premier ministre Boris Johnson, une telle pratique serait utilisée uniquement dans « des circonstances très limitées et lorsque la situation est jugée sûre ». À cette annonce, Gérald Darmanin affirme que la France n'acceptera « aucune pratique contraire au droit de la mer ni aucun chantage financier » de la part du gouvernement britannique.

Biélorussie

- **Libération**, [Frontière Bélarus-Lituanie : « les migrants sont utilisés comme un moyen de pression politique »](#), le 9 août 2021.
- **Euronews**, [La Commission européenne accuse Minsk d'instrumentaliser les migrants](#), le 12 juillet 2021.
- **Le Monde**, [En Lituanie, dans les camps des migrants envoyés par Loukachenk](#), le 24 août 2021.
- **Infomigrants**, [La Lituanie commence à repousser les migrants venant de la Biélorussie](#), le 4 août 2021.

Depuis que l'Union européenne a instauré des sanctions à l'encontre de la Biélorussie, le nombre d'exilé-e-s traversant la frontière entre la Biélorussie et la Lituanie a augmenté, passant de 74 en 2020 à 4 124 depuis juillet 2021, soit 55 fois plus. Ce relâchement du contrôle frontalier est considéré par les autorités lituanaises comme une « guerre hybride » contre l'Union européenne dans le but de la faire reculer sur les sanctions adoptées. À ce titre, la Commission européenne accuse la Biélorussie d'instrumentaliser la question migratoire. La Lituanie quant à elle a promulgué une loi prévoyant la construction d'un mur barbelé sur les 679 kilomètres de frontière et déclaré avoir commencé à repousser les exilé-e-s. Ainsi, le 18 août, 35 d'entre eux et elles se sont trouvé-e-s piégé-e-s, repoussé-e-s par les gardes-frontières lituanais et empêché-e-s de faire marche arrière par les gardes-frontières biélorusses. Les exilé-e-s sont une fois de plus les premières victimes d'un chantage économique et politique dépassant largement la question migratoire.

MOYEN-ORIENT

Afghanistan

- **Le Monde**, [Le sort des réfugiés afghans divise l'Union européenne](#), le 14 août 2021
- **Euronews**, [Six EU countries want to keep forced return of Afghans despite Taliban offensive](#), le 11 août 2021

Les États membres de l'Union européenne n'ont pas réagi de manière uniforme quant à l'expulsion des demandeurs et demandeuses d'asile afghan.e.s. D'un côté, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas et l'Autriche ont adressé une lettre à la Commission européenne pour lui demander de ne pas suspendre les expulsions, soulignant le « besoin urgent » de maintenir les « retours volontaires et forcés » vers l'Afghanistan. À l'inverse, la France a suspendu les expulsions début juillet. L'Allemagne et les Pays-Bas ont infléchi également leur position et suspendent à leur tour les renvois vers l'Afghanistan.

- **Médiapart**, [Afghanistan : l'UE exhorte les Etats membres à accepter des réfugiés afghans](#), le 21 août 2021
- **Euronews**, [Europe's week : ISIS strikes in Kabul, as Afghanistan evacuations continue](#), le 31 août 2021
- **France24**, [L'UE compte sur les voisins de l'Afghanistan pour éviter une crise migratoire](#), le 31 août 2021

Le 21 août 2021, Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne a appelé les États membres à accueillir les exilé·e·s afghan·e·s moyennant un soutien financier de l'Union. De plus, le chef de la diplomatie européenne a évoqué la possibilité de recourir à la « directive de protection temporaire », élaborée dans les années 1990 et qui prévoit un soutien humanitaire et opérationnel pour les exilé·e·s ainsi qu'une procédure simplifiée et accélérée de protection. Au-delà de l'octroi de permis de séjour temporaire ou de longue durée – objectif principal de la directive – les États membres sont incités à agir dans les domaines de l'accès à l'emploi, au logement, aux soins médicaux ou à l'éducation. Enfin, les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne ont établi une stratégie commune visant à présenter des propositions de soutien aux États voisins de l'Afghanistan pour que ces derniers accueillent les futurs exilé·e·s afghan·e·s sous la forme d'une enveloppe de 80 milliards d'euros prévue sur 2021-2027. Une telle soi-disant « innovation » cache ainsi la continuité de l'impératif au cœur des politiques migratoires européennes au cours des dernières décennies : empêcher la plupart des migrant·e·s du Sud global d'accéder au territoire européen. Cette politique d'externalisation de l'asile a fait réagir les ONG telles que OXFAM ou Amnesty international qui accusent les gouvernements européens de « se laver les mains de leur obligation internationale d'offrir un refuge à ceux qui cherchent la sécurité et de s'en décharger sur d'autres pays » et exhorte l'Union à ne pas « reporter la responsabilité de la protection des réfugiés sur des pays tiers ».

Turquie

- **Infomigrants**, [Des migrants refoulés de Grèce retrouvés nus en Turquie](#), le 1 juillet 2021.

Douze migrant·e·s parmi un groupe de 42 personnes ont été arrêté·e·s dans la province d'Edirne, en Turquie, complètement nu·e·s, après avoir été refoulé·e·s par la police grecque. Alors que le refoulement et le déshabillage forcé sont des pratiques illégales, celles-ci seraient régulièrement utilisées par les autorités grecques et croates contre les exilé·e·s selon le réseau *Border Monitoring Violence* - qui dénonce dans son [Rapport annuel sur la Torture](#) qu'en 2020 « près de 44% des témoignages enregistrés décrivent des cas de déshabillage forcé » pour la Grèce et 45% pour la Croatie.